



INSEE PICARDIE

Analyses

n°47 - 2010



Production et transport : le cœur des fonctions économiques picardes

Selon l'approche classique de l'activité économique, la Picardie est la troisième région industrielle de France.

Une analyse novatrice prenant en compte les métiers exercés dans les établissements permet de préciser le fonctionnement économique de la région.

Deux grands ensembles de fonctions économiques forment le cœur de l'économie régionale : les fonctions de production concrète (fabrication de biens industriels, agriculture et construction) et les fonctions de logistique et transport. Ces dernières, qui profitent du positionnement géographique de la région, pourraient d'ailleurs se développer dans des activités à plus forte valeur ajoutée, favorisant l'accroissement des fonctions métropolitaines de gestion et du commerce interentreprises, qui restent sous représentées.

Entre 1990 et 2006, les orientations économiques des territoires ont profondément évolué, au profit de l'économie résidentielle périurbaine. Le Vimeu est aujourd'hui le dernier territoire picard dont l'orientation économique soit essentiellement industrielle.

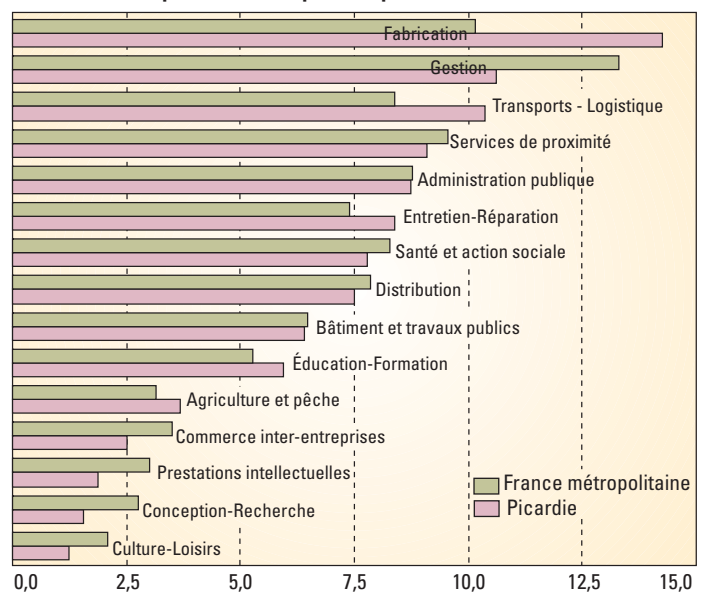
Joël DEKNEUDT,
Sylvain THOMAS,

Insee Picardie

La Picardie est la troisième région industrielle de France : 20 % des salariés picards travaillent dans un établissement industriel contre 15 % en moyenne nationale. L'approche classique de l'activité économique, qui débouche sur ce résultat, repose sur l'activité principale des entreprises. Cependant, cette analyse ne tient pas compte de l'activité effective des salariés : le comptable et la secrétaire d'un établissement industriel comptent parmi les salariés de l'industrie, le mécanicien d'un concessionnaire automobile exerce dans le commerce et les intérimaires, dont la moitié travaille pour l'industrie, sont des prestataires de service.

Vus par le prisme des métiers exercés dans les établissements, le rôle et l'insertion économique de la Picardie s'affirment : les fonctions de production concrète (fabrication de biens industriels, agriculture et construction) d'une part, et les fonctions de logistique et transport d'autre part, sont au cœur de l'économie régionale. Ces spécialisations s'expliquent par l'histoire et la situation géographique de la région, à proximité de l'Île-de-France et sa position clé sur les axes d'échanges avec l'Europe du Nord.

Répartition des emplois en quinze fonctions en %



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire au lieu de travail

► Une organisation territoriale et fonctionnelle en quatre axes pour quinze fonctions

De l'agriculteur à la secrétaire, les 497 professions exercées sont regroupées en 15 fonctions économiques. Après avoir précisé les points forts et les points faibles de l'économie picarde, l'analyse des fonctions économiques permet d'en observer l'organisation géographique et enfin de faire un zoom sur les métiers du tertiaire supérieur, acteurs du rayonnement économique des métropoles.

Quatre grands ensembles de fonctions économiques se dessinent :

- les fonctions de production concrète : fabrication, agriculture et bâtiment travaux-publics.
- les fonctions de services à la production, qui s'organisent autour des entreprises même si ces activités s'adressent aussi aux particuliers : entretien-réparation et transport-logistique.
- les fonctions métropolitaines tertiaires qui sont concentrées dans l'espace urbain. Ces fonctions comprennent la conception-recherche, les prestations intellectuelles, la gestion, le commerce interentreprises et les métiers de la culture et des loisirs.
- les fonctions de services à la population qui s'organisent autour des ménages : services de proximité, distribution, administration publique, éducation et santé.

► Un quart des Picards travaillent dans la production concrète

Les fonctions de production concrète, constituées des métiers de la fabrication, de l'agriculture et du bâtiment ou des travaux-publics, sont surreprésentées en Picardie. En 2006, elles regroupent près d'un quart des emplois picards, cinq points de plus qu'en France métropolitaine.

La fabrication représente 14 % des emplois contre 10 % en France métropolitaine. Première des 15 fonctions en Picardie, la fabrication est seconde au niveau national derrière la gestion. La Picardie est la deuxième région française pour la part d'emplois dans la fabrication derrière la Franche-Comté.

Les chantiers du bâtiment ou des travaux publics emploient 6,4 % des Picards, proportion proche de la moyenne française. Les métiers de l'agriculture ne constituent pas non plus une spécialisation fonctionnelle régionale : leur proportion dans l'emploi est égale à la moyenne nationale et même légèrement moindre qu'en province. Les grandes exploitations céréalières et betteravières, typiques de la région, génèrent relativement moins d'emplois que la viticulture, le maraîchage ou l'élevage.

► La fabrication dans les emplois industriels

L'importance du secteur industriel est à la source de la surreprésentation des emplois de fabrication en Picardie. La concentration de l'activité industrielle dans les tâches de fabrication consolide cette spécificité régionale : 53 % des employés de l'industrie travaillent à la production concrète en Picardie contre 46 % en France métropolitaine. Même dans les industries qui consacrent moins de personnels aux tâches de fabrication (comme l'industrie automobile ou l'industrie des biens de consommation), les établissements picards sont plutôt spécialisés dans un rôle productif. Les fonctions commerciales et de gestion sont plutôt exercées ailleurs, en métropole parisienne essentiellement.

Les services aux entreprises picards sont eux aussi plus qu'ailleurs tournés vers des activités de soutien à la fabrication et à la construction : 16 % de leurs employés travaillent à la production concrète de biens, 5 points de plus qu'en France.

► Transport-Logistique : une fonction "naturelle" pour la Picardie

La répartition géographique des métiers de l'entretien-réparation et du transport-logistique ressemble à celle des métiers de production concrète, même si une partie de leurs activités est dévolue aux particuliers. La Picardie affiche une spécificité dans ces "services de soutien à la production" qui n'apparaissait pas dans l'analyse classique par secteur d'activité.

Ces fonctions emploient 19 % des Picards contre 16 % pour l'ensemble des Français. La Picardie est la région où la fonction transport-logistique est la plus importante : 10,4 % des emplois, deux points de plus que la moyenne nationale.

Évolution de l'emploi par fonctions en Picardie

	Picardie		Province		France		
	Emploi	Part en %	Part en %		Part en %		
	en 2006	2006	1982	2006	1982	2006	1982
Fonctions de production	167 432	24,3	40,9	22,3	38,0	19,8	34,0
<i>dont Agriculture et pêche</i>	25 403	3,7	9,1	3,9	10,4	3,1	8,2
<i>Bâtiment et travaux publics</i>	43 987	6,4	7,8	7,1	9,2	6,5	8,6
<i>Fabrication</i>	98 042	14,2	24,0	11,2	18,4	10,2	17,3
Fonctions de services à la production	129 242	18,8	17,2	16,3	16,1	15,8	16,1
<i>dont Entretien-Réparation</i>	57 806	8,4	8,2	7,9	7,6	7,4	7,3
<i>Transports-Logistique</i>	71 436	10,4	9,1	8,5	8,6	8,4	8,7
Fonctions de services à la population	268 772	39,1	27,7	40,3	29,9	39,7	30,1
<i>dont Administration publique</i>	60 185	8,7	5,7	8,6	6,4	8,8	6,7
<i>Distribution</i>	51 604	7,5	7,1	8,1	7,5	7,8	7,3
<i>Éducation-Formation</i>	40 834	5,9	4,6	5,4	4,6	5,3	4,4
<i>Santé et action sociale</i>	53 528	7,8	4,4	8,6	4,9	8,3	4,9
<i>Services de proximité</i>	62 621	9,1	5,9	9,6	6,5	9,6	6,8
Fonctions métropolitaines	122 617	17,8	14,1	21,1	16,0	24,7	19,8
<i>dont Commerce interentreprises</i>	17 370	2,5	1,8	3,1	2,2	3,5	2,7
<i>Conception-Recherche</i>	10 825	1,6	1,0	2,2	1,2	2,8	1,7
<i>Culture-Loisirs</i>	8 480	1,2	0,6	1,6	0,8	2,1	1,0
<i>Gestion</i>	73 001	10,6	9,8	11,8	10,5	13,3	12,8
<i>Prestations intellectuelles</i>	12 942	1,9	0,9	2,5	1,2	3,0	1,6
Total	688 063	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire au lieu de travail

Depuis une vingtaine d'années, les activités de transport-logistique se déplacent aux franges des grandes métropoles. La Picardie bénéficie de cette dynamique, valorisant ainsi sa position stratégique sur les voies de communication entre l'Île-de-France et l'Europe, qu'elles soient routières, aériennes (Roissy, Beauvais) ou bientôt fluviales (canal Seine-Nord-Europe).

Les entreprises picardes de tous les secteurs d'activité emploient davantage de personnes dans les métiers du transport que dans les autres régions. Dans les établissements industriels, 10 % des emplois sont dédiés au transport-logistique, 2 points de plus qu'en moyenne. Les métiers exercés dans les établissements de services aux entreprises sont consacrés à 21 % au transport-logistique contre seulement 13 % en France.

Cependant, ce sont les métiers peu qualifiés de conducteurs, magasiniers et manutentionnaires qui tirent la spécialisation de la Picardie dans la fonction du transport-logistique : 73 % des actifs de cette fonction sont des ouvriers en Picardie, contre 66 % en moyenne nationale. Tous les autres niveaux de qualification sont en moindre proportion qu'au niveau national.

Cette spécialisation économique dans un secteur de plus en plus stratégique, qui profite du positionnement géographique de la région, peut donc fournir les bases d'un facteur clé du développement économique régional, à condition de développer une fonction logistique à forte valeur ajoutée et à métiers qualifiés. Le rayonnement de la région pourrait aussi bénéficier d'un accroissement des fonctions métropolitaines de gestion et du commerce interentreprises (commerce de gros) qui restent sous représentées en Picardie, malgré son positionnement géographique favorable.

► Les fonctions métropolitaines en retrait

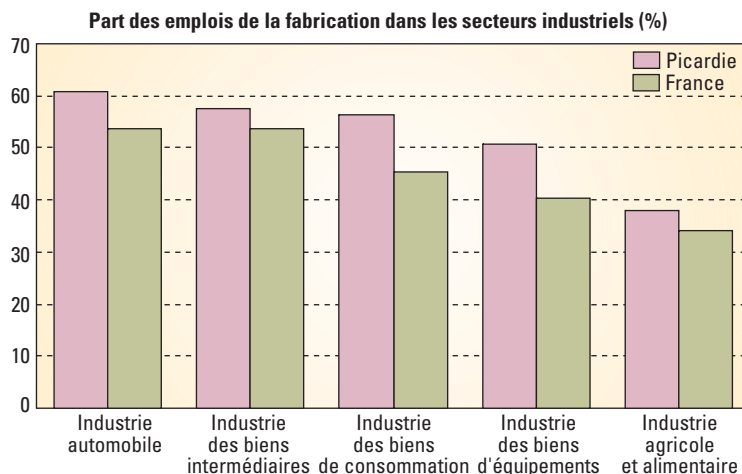
Parmi les 15 fonctions économiques, 5 sont qualifiées de "métropolitaines" car elles sont concentrées dans les grandes agglomérations. Il s'agit de la conception-recherche, des prestations intellectuelles, du commerce interentreprises, de la gestion et des métiers de la culture et des loisirs. En 2006, ces fonctions métropolitaines représentent 18 % des emplois picards contre 25 % au niveau national et 21 % en France de Province.

Les métiers correspondant à ces fonctions métropolitaines se trouvent essentiellement dans des secteurs d'activités de services (commerce interentreprises, prestations intellectuelles) ou dans l'industrie (conception-recherche). La faiblesse des emplois métropolitains en Picardie résulte à la fois du développement modeste des services aux entreprises et de la concentration de l'industrie dans la fabrication.

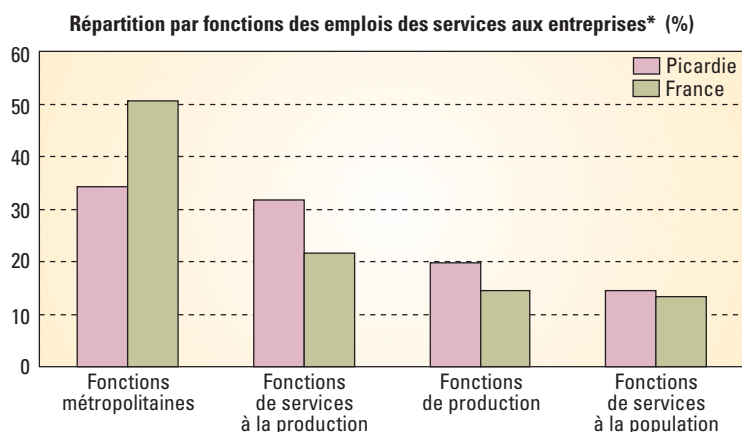
Cette faible représentation des fonctions métropolitaines en Picardie s'explique aussi par la taille des agglomérations, trop modestes pour des métiers qui tendent à se concentrer dans les très grandes villes. Les agglomérations picardes subissent la concurrence des grandes métropoles voisines : Paris, Lille ou Reims.

► 5 fonctions destinées à la population

Les entreprises sont la clé de voûte de l'organisation des 10 fonctions répertoriées jusqu'ici, les cinq dernières



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire au lieu de travail



* Postes et télécommunications, conseil et assistance, services opérationnels, recherche et développement

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire au lieu de travail

fonctions sont davantage organisées pour répondre aux besoins de la population.

Ces cinq fonctions (santé-social, éducation-formation, administration publique, distribution, services de proximité) représentent le même poids en Picardie et en France (de l'ordre de 40 %).

De faibles différences sont liées à la structure démographique. Par exemple, les professions de l'éducation et de la formation occupent 5,9 % des emplois en Picardie contre 5,3 % en France : cet écart s'explique par la population plus jeune. Au regard de la population de moins de 20 ans, les métiers de l'éducation-formation ne sont pas davantage représentés en Picardie qu'en moyenne nationale.

► Une spécificité régionale marquée

La Picardie est une des régions françaises où la répartition des emplois par fonctions est des plus spécifiques. Entre 1990 et 2006, la répartition des emplois entre les quinze fonctions a tendance à se rapprocher entre les régions, en particulier en raison de la baisse des emplois de la fabrication et d'une montée en puissance des fonctions métropolitaines un peu plus prononcée en province qu'en Île-de-France. En 2006, 167 000 Picards exercent une profession dans les fonctions de production concrète. Entre 1982 et 2006, leur part dans l'emploi total

Les trois départements picards se ressemblent

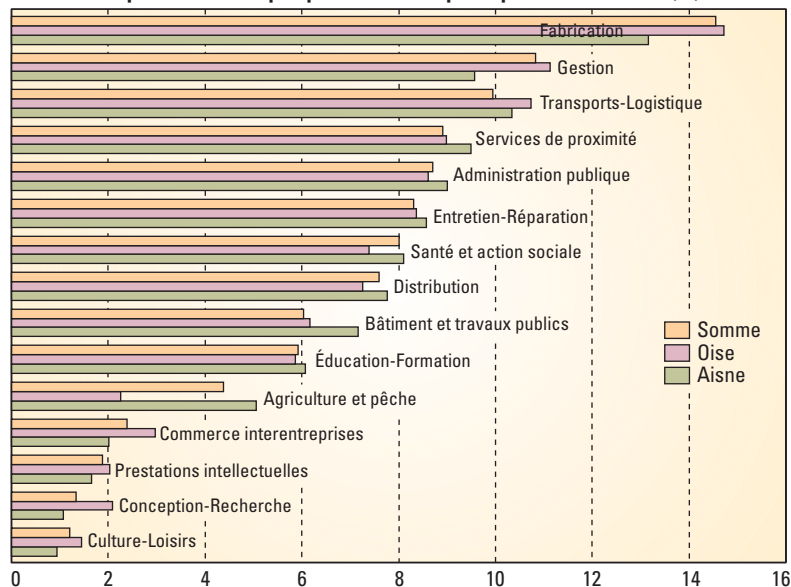
La structure de l'emploi par fonctions économiques est similaire dans les trois départements picards qui se partagent les spécificités régionales en matière de transport-logistique et de production concrète.

Le département de l'Oise se distingue cependant, la part des fonctions métropolitaines (20 % des emplois) et de la fabrication (15 % des emplois) est supérieure à celle de l'Aisne et de la Somme. L'Oise tire profit de sa position, à la fois proche de l'Île-de-France et de l'installation de grandes entreprises dans la vallée de l'Oise.

L'agriculture et la construction sont les spécificités fonctionnelles de l'Aisne. L'agriculture est renforcée par la viticulture champenoise au sud du département. Par contre, la fonction de la fabrication et les fonctions métropolitaines sont moins présentes que dans la Somme et l'Oise.

Dans la Somme, la fabrication et l'agriculture sont bien représentées. La capitale régionale attire des métiers métropolitains. La Somme soutient la comparaison avec l'Oise pour la gestion et les prestations intellectuelles mais reste en retrait pour la conception-recherche.

Répartition de l'emploi par fonctions et par départements en 2006 (%)



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire au lieu de travail

a diminué de 17 points en Picardie, contre 14 points en France. La spécificité picarde en termes d'emplois de fabrication diminue depuis 25 ans alors que les emplois agricoles et ceux du bâtiment diminuent dans des proportions identiques en France et en Picardie.

Les fonctions de services à la production emploient 129 000 Picards en 2006. Leur part dans l'emploi total augmente en Picardie, passant de 17 % à 19 % entre 1982 et 2006, alors qu'elle reste stable en France. La spécificité de la Picardie en termes d'emplois dans le transport et la logistique évolue, l'emploi a augmenté de 25 % en 25 ans dans la région (de 57 100 à 71 400) deux fois plus rapidement que dans l'ensemble du pays.

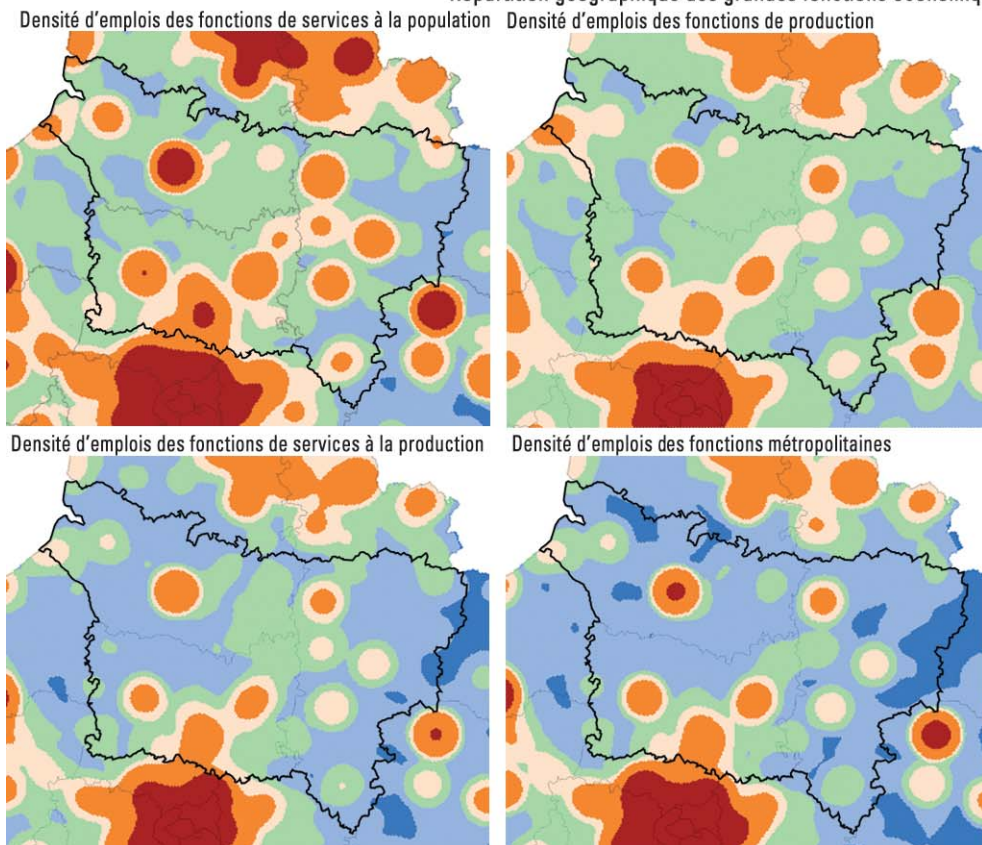
Les fonctions métropolitaines emploient 18 % des Picards, 4 points de plus qu'en 1982. La progression est moins rapide qu'en France où ces fonctions représentent 25 % des emplois, 5 points de plus qu'en 1982. Pour les cinq fonctions métropolitaines, la progression en Picardie est également plus lente que dans les régions de province qui elles-mêmes progressent moins vite que l'Île-de-France sauf pour les métiers de la gestion.

En 2006, les fonctions de services à la population représentent 39 % des Picards, 11% de plus qu'en 1982, évolution parallèle à celle de la France. Les emplois de services de proximité, de l'administration publique et de la santé ont progressé de 3 points chacun en 25 ans. La part des emplois de la distribution et de l'éducation progressent moins.

► Les métiers de services à la population présents partout

Les fonctions tournées vers la population sont naturellement implantées dans les zones les plus

Répartition géographique des grandes fonctions économiques



Note de lecture : la densité lissée en un point du territoire représente les emplois présents dans un rayon de 20 kms pondérés en fonction inverse du carré de la distance (les emplois sont comptés au centre de la commune de travail).

© Insee-IGN 2006
Source : Insee, recensement de la population 2006

peuplées : ces métiers s'étendent largement autour des agglomérations jusqu'à couvrir une grande partie du territoire. Cet étalement qui s'explique par l'allongement des trajets domicile-travail, laisse à l'écart les territoires les moins accessibles ou à faible densité de population, aux confins de l'Aisne notamment.

L'implantation géographique des fonctions de production concrète longe la vallée de l'Oise et remonte jusqu'à Saint-Quentin et Amiens en englobant le territoire entre ces deux agglomérations. Le pôle industriel du Vimeu est totalement intégré dans une zone interrégionale Picardie-Normandie.

Avec les fonctions de services aux entreprises, la répartition territoriale se resserre sur les agglomérations, sauf la fonction transport-logistique. Soutenus à l'est de la Somme par la desserte de l'A1, les métiers du transport-logistique devraient se densifier dans la perspective d'une desserte fluviale de grand gabarit.

Ce sont les fonctions métropolitaines, par définition, qui se calquent le plus sur les structures urbaines de la région. La densité de ces fonctions est en lien direct avec à la taille des agglomérations, sauf dans le Sud-Oise (Senlis, Creil et Compiègne) où les densités sont supérieures aux autres agglomérations picardes de taille comparable.

► L'économie périurbaine grignote le territoire

Il découle de cette organisation géographique quatre types d'orientation économique dominante par territoire :

- une orientation métropolitaine où toutes les fonctions économiques sont développées, mais qui concentre les fonctions métropolitaines ;
- une orientation productive où l'agriculture et la fabrication sont les activités économiques dominantes car les activités métropolitaines et les services à la population y sont peu présents ;
- une orientation périurbaine qui associe production, services aux entreprises et à la population mais où les fonctions métropolitaines sont peu développées ;
- une orientation résidentielle où le tourisme stimule les activités directement destinées à la population : seul le nord de la Baie de Somme est réellement concerné en Picardie.

Le recentrage des entreprises sur leur cœur d'activité, l'externalisation et les évolutions démographiques, telles que la périurbanisation, modifient les orientations économiques des territoires. Entre 1990 et 2006, l'évolution la plus remarquable est la disparition des zones productives au profit de l'économie périurbaine. Le Vimeu est aujourd'hui le dernier territoire picard dont l'orientation économique soit essentiellement industrielle.

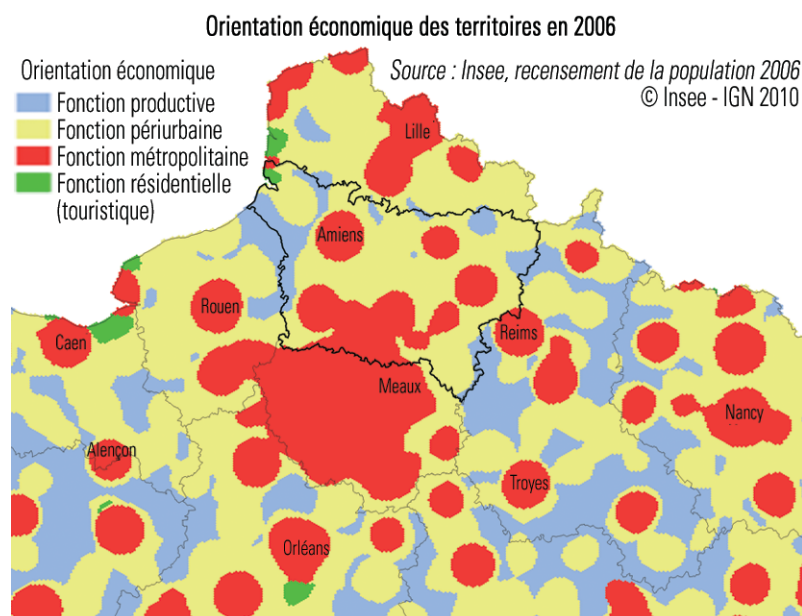
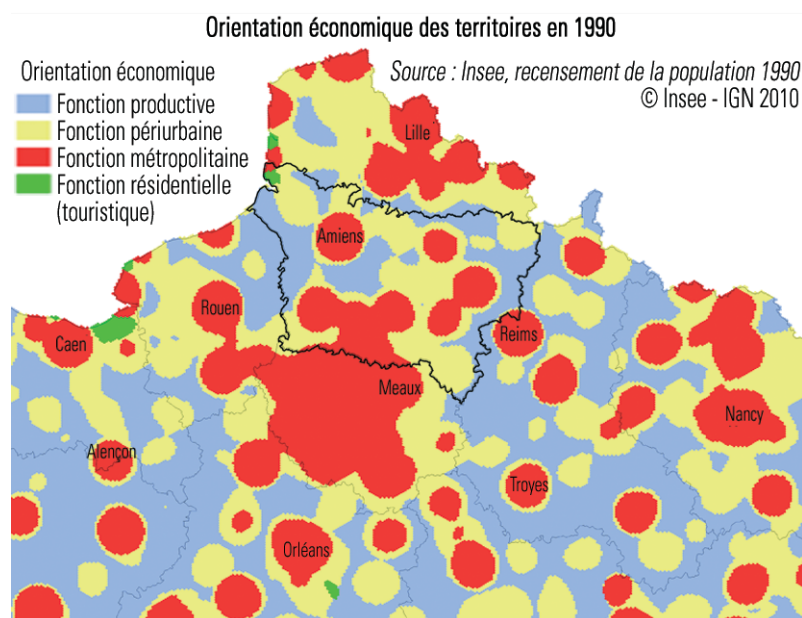
Le développement géographique de l'économie périurbaine résulte de l'installation de plus en plus éloignée des villes de personnes qui y travaillent. Les besoins de cette population développent les fonctions de services à la population tandis que les emplois industriels et agricoles diminuent. Les zones périurbaines recueillent aussi les fonctions de services aux entreprises qui s'éloignent des villes-centres comme la logistique et le transport. Ces territoires offrent un meilleur compromis entre les disponibilités immobilières et les coûts.

Les métropoles conservent la mainmise sur les activités métropolitaines : entre 1990 et 2006 le rayonnement géographique de ces fonctions autour des centres urbains n'a pas évolué.

► 5 aires urbaines "métropolitaines"

Les aires urbaines picardes se classent en trois groupes selon leurs spécificités fonctionnelles. Ces trois groupes se hiérarchisent selon la part des fonctions métropolitaines dans l'emploi.

Les aires métropolitaines : Dans les aires urbaines d'Amiens, Creil, Senlis, Compiègne et Beauvais les fonctions métropolitaines sont relativement plus importantes que dans le reste de la région. L'aire urbaine d'Amiens profite de son statut de capitale régionale et les aires urbaines du sud de l'Oise, de leur proximité avec l'Île-de-France.



Les aires productives et résidentielles : Les aires urbaines de Péronne, Soissons, Saint-Quentin et Château-Thierry combinent des fonctions de production concrète et des fonctions de services à la population. La répartition des emplois se rapproche de la moyenne des aires urbaines picardes.

Les aires résidentielles : Clermont, Chauny, Laon, Abbeville et Noyon sont des aires urbaines à forte spécificité dans les fonctions de services à la population. Cette spécificité s'explique souvent par la présence d'un établissement administratif important. Par exemple, le centre hospitalier interdépartemental à Clermont ou la base militaire à Noyon qui déménagera à l'été 2010.

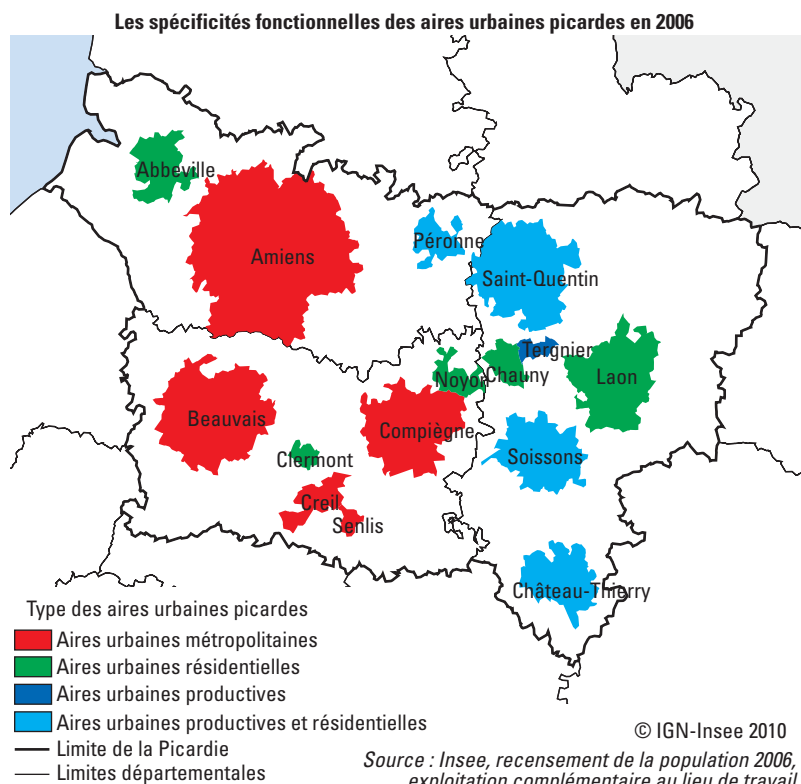
L'aire urbaine de Tergnier, où les fonctions de production concrète sont majoritaires dans l'emploi, n'entre pas dans ce classement. La répartition de l'emploi se rapproche de celles des zones multipolarisées et de l'espace rural.

► Une prédominance "métropolitaine" de l'Île-de-France réaffirmée

Comme leurs consœurs du grand bassin parisien, les aires urbaines picardes sont sous l'influence de Paris, qui structure l'organisation territoriale de l'économie dans un rayon qui déborde largement des frontières de l'Île-de-France. La partie la plus visible de cette influence concerne les fonctions métropolitaines.

En 2006, l'Île-de-France concentre 33 % des emplois nationaux des cinq fonctions métropolitaines alors qu'elle représente 22 % de l'emploi total. La région capitale concentre encore davantage les métiers de la conception et de la recherche (39 %) et de la culture et des loisirs(40 %).

Depuis 1982, la part des fonctions métropolitaines dans l'emploi francilien s'est accrue de 4 points (37 % en 2006), progression relativement moins rapide que dans les autres régions (5 % en moyenne). La fonction de gestion a moins augmenté en Île-de-France que dans les autres régions, mais l'Île-de-France accapare une large part des emplois métropolitains créés depuis 25 ans dans



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire au lieu de travail

Répartition des emplois des grandes fonctions économiques par zones géographiques (%)

	Bassin parisien	Hors Bassin parisien	Île-de-France	Bassin parisien hors Île-de-France	France métropolitaine
1982 Fonctions de production concrète	33,0	67,0	13,1	19,9	100,0
Fonctions de services à la production	39,0	61,0	21,9	17,2	100,0
Fonctions de services aux particuliers	38,1	61,9	22,4	15,7	100,0
Fonctions métropolitaines	49,2	50,8	36,9	12,3	100,0
Total	38,7	61,3	22,0	16,7	100,0
2006 Fonctions de production concrète	31,3	68,7	12,1	19,2	100,0
Fonctions de services à la production	36,3	63,7	19,0	17,3	100,0
Fonctions de services aux particuliers	35,8	64,2	20,8	15,0	100,0
Fonctions métropolitaines	44,9	55,1	33,1	11,9	100,0
Total	37,3	62,7	21,8	15,4	100,0

Source : Insee, recensement de la population 1982, exploitation lourde au lieu de travail, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire au lieu de travail

les quatre autres fonctions métropolitaines et réaffirme son leadership sur les fonctions tertiaires supérieures : recherche-développement, prestations intellectuelles, commerce interentreprises et culture-loisirs.

Dans les autres régions du grand bassin parisien, les fonctions métropolitaines représentent 19 % de l'emploi en 2006 contre 14,5 % en 1982. Dans les deux cas, c'est moins que dans les régions plus éloignées de Paris, où l'emploi métropolitain passe de 16,4 % à 21,7 % de l'emploi total entre 1982 et 2006. Ces fonctions progressent rapidement dans les grandes agglomérations de province qui ont développé une activité économique de haut niveau, comme l'aéronautique à Toulouse ou la recherche à Grenoble.

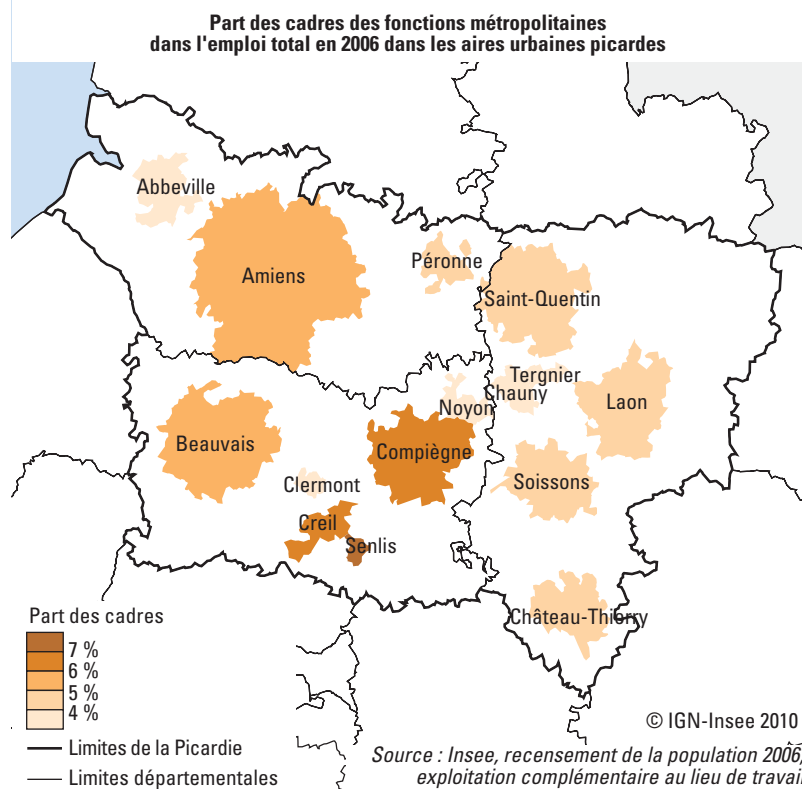
Concurrencées par l'aire urbaine de Paris pour les fonctions métropolitaines, les autres agglomérations du grand bassin parisien bénéficient en retour du débordement des activités de transport-logistique, fabrication et plus récemment de la gestion, mais pas davantage que dans les régions plus éloignées pour cette dernière.

► Part des cadres : Senlis, l'exception picarde

Parmi les métiers des fonctions métropolitaines, les cadres sollicitent une attention particulière, car ils participent au rayonnement économique d'une métropole.

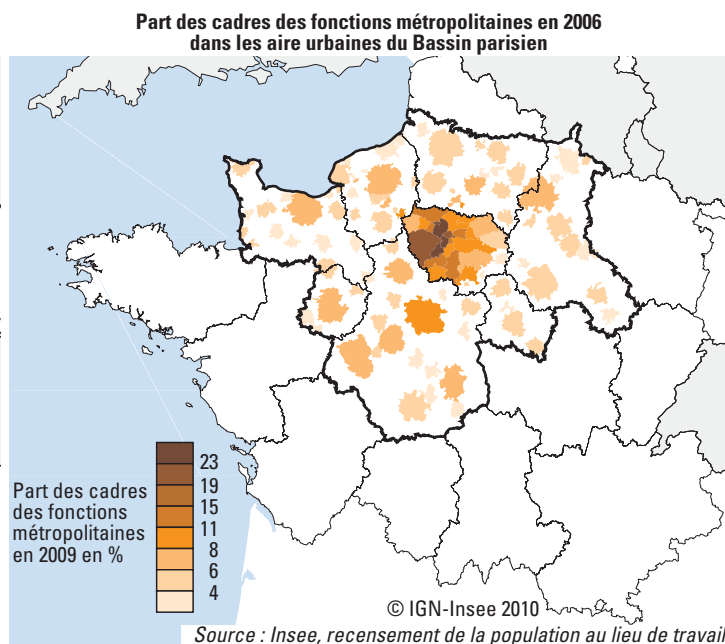
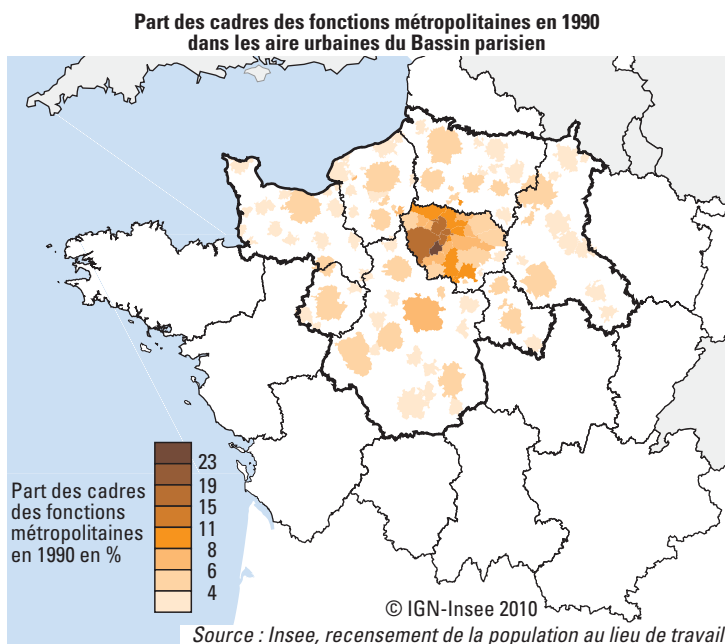
La place des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi s'accroît avec la taille de l'aire urbaine : le maximum est atteint par Paris (18 %), devant Lyon (12,1 %), Toulouse (13,7 %) et Lille (9,9 %).

À Paris et dans quelques zones d'emploi à l'ouest de Paris la proportion de cadres des fonctions métropolitaines dépasse 15 % de l'emploi total en 1990. Ce cœur de l'économie métropolitaine du Bassin parisien a le plus bénéficié de l'augmentation de ces emplois supérieurs depuis une vingtaine d'années : en 2006, la part des cadres des fonctions métropolitaines y dépasse 19 %.



Autour de ce territoire, les autres zones d'emploi d'Île-de-France, à l'exception de Meaux, Melun, Coulommiers et Mantes-la-Jolie, comptent entre 8 et 15 % de cadres des fonctions métropolitaines dans leurs emplois, proportion partout en hausse d'au moins deux points depuis 1990.

Dans les régions du Bassin parisien, hors Île-de-France, la part des emplois tertiaires supérieurs dans les aires urbaines ne dépasse 8 % qu'à Orléans, Senlis et Vernon. La proportion de cadres des fonctions métropolitaines est du même ordre que celle des aires urbaines de taille comparable des régions plus éloignées du Bassin parisien.



**Part des cadres des fonctions métropolitaines
dans les différentes aires urbaines picardes**

Aire urbaine de	Emploi total en 2006	Cadres des fonctions métropolitaines en 2006	Évolution de l'emploi total depuis 1982 (%)	Évolution des cadres des fonctions métropolitaines depuis 1982 (%)
Amiens	115 950	6 550	20,1	82,4
Compiègne	49 560	3 060	33,2	111,1
Beauvais	49 210	2 700	21,3	100,8
Creil	37 210	2 350	-4,2	84,0
Saint-Quentin	39 970	1 830	-3,1	33,3
Soissons	23 750	1 060	-6,6	28,2
Senlis	11 650	1 060	39,7	48,3
Laon	23 210	980	15,6	59,8
Abbeville	15 870	630	13,7	76,4
Château-Thierry	13 630	580	15,6	55,4
Clermont	10 020	430	34,6	94,7
Noyon	9 670	350	10,4	58,2
Péronne	6 730	300	-5,5	64,6
Chauny	8 100	260	-2,5	31,4
Tergnier	7 690	250	-5,3	138,9
Communes multipolarisées	60 440	2 250	5,7	53,1
Hors espace urbain	144 190	4 800	-3,6	52,1
Total Picardie	688 060	33 070	9,0	70,9

Source : Insee, recensement de la population 1990, exploitation lourde au lieu de travail, recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires au lieu de travail

► **La taille des agglomérations limite leur rayonnement économique**

Les aires urbaines picardes ne sont pas bien placées, la part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total est généralement inférieure à celles de leurs consœurs de taille comparable. Avec 1 000 cadres métropolitains sur 10 000 emplois, l'aire urbaine de Senlis fait exception, elle affiche un taux digne d'une grande aire urbaine, le plus élevé de tout le bassin parisien hormis l'aire urbaine de Paris. Elle est la 31^e aire urbaine en nombre d'emplois et la 59^e en part des cadres des fonctions métropolitaines.

Les aires urbaines de Creil (6,3 %) et Compiègne (6,2 %) arrivent en deuxième et troisième places en Picardie grâce à la fonction conception-recherche. L'aire urbaine d'Amiens n'arrive qu'en quatrième position malgré sa taille, avec 5,6 % de cadres des fonctions métropolitaines. La capitale régionale a pourtant comblé une partie de son retard. En 1999, elle comptait proportionnellement moins de cadres métropolitains que Beauvais, elle dépasse aujourd'hui la capitale de l'Oise.

La progression de l'emploi supérieur, au cours de ces 15 dernières années, a été rapide à Amiens. Elle est supérieure à la moyenne du grand bassin parisien à Compiègne, Beauvais et Abbeville. Elle est plus faible à Senlis, Creil, Laon, Château-Thierry, Clermont, Saint-Quentin ainsi qu'à Soissons où elle se redresse depuis 2000. ■

Définitions

La grille d'analyse fonctionnelle de l'emploi regroupe les professions en **quinze grandes fonctions économiques**, transversales aux secteurs d'activité.

Trois fonctions de production concrète produisent des biens matériels :

. **Agriculture et pêche** : professions concourant directement à la production agricole, la pêche ou l'exploitation forestière.

. **Bâtiment et travaux publics** : métiers de la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics.

. **Fabrication** : professions concourant directement à la production de biens industriels et d'énergie.

Deux fonctions de services à la production sont principalement en relation avec les entreprises :

. **Transports-logistique** : métiers du transport des personnes et des flux de marchandises.

. **Entretien-réparation** : professions orientées vers l'entretien, la maintenance, l'environnement hors bâtiment et travaux publics.

Cinq fonctions constituent un groupe de fonctions métropolitaines, car elles sont concentrées dans les agglomérations. Les cadres de ces fonctions constituent les **Cadres des Fonctions Métropolitaines**, notion qui remplace l'ancien concept d'Emplois Métropolitains Supérieurs :

. **Conception - recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation.

. **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc.

. **Commerce interentreprises** : métiers en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises pour l'achat ou la vente.

. **Gestion** : professionnels de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance.

. **Culture - loisirs** : professions de la culture et des loisirs.

Cinq fonctions s'adressent à la population ou au fonctionnement de la société :

. **Distribution** : professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial.

. **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors commerce, transport, éducation et santé).

. **Éducation-formation** : métiers de l'enseignement, de la formation professionnelle et de leurs organisations.

. **Santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale.

. **Administration publique** : emplois des administrations d'État et des collectivités locales, hors santé, éducation.